



HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

514 905-2000

BIBLIOTHÈQUE MICHELINE-GAGNON

Lundi au vendredi : 10 h à 20 h 30
Samedi : 13 h à 17 h

514 905-2145

LE MOT DU MAIRE



« Si vous croyez que vous êtes trop petit pour changer quoi que ce soit, essayez donc de dormir avec un moustique dans la chambre. » Voilà qui porte à réfléchir. Nous nous sentons si souvent impuissants de nos jours! Mais ne croyez surtout pas que vous ne pouvez rien faire, et en voici quelques exemples : nous sommes à préparer un « plan directeur » des parcs et espaces verts, et vous avons demandé de nous aider en répondant à un sondage. Ce plan nous servira à cibler précisément les besoins pour chaque parc, donc en fonction de ceux qui les fréquentent. Les résultats de ce sondage, et la tenue d'un atelier subséquent nous permettront d'adapter les parcs en fonction des besoins des usagers.

Un autre exemple? Nous soulignons ce mois-ci les Journées de la persévérance scolaire.

Aidez un enfant dans ses devoirs, faites-lui répéter ses leçons ou encore, donnez-lui le goût de la lecture! Un enfant qui aime lire a déjà plus de chance de réussir. À la bibliothèque Micheline-Gagnon, notre impressionnante collection de livres pour enfants a sûrement quelque chose susceptible d'éveiller son intérêt. Il aime un film en particulier? Si celui-ci est tiré d'un livre, empruntez-le. Ce sera déjà plus facile pour lui!

Encore un exemple? Les activités offertes par votre Ville, organisées pour les citoyens de tous âges. Profitez-en pour mieux connaître vos concitoyens, notre communauté n'en sera que plus forte! La plupart de ces événements se produisent au parc de l'Hôtel-de-Ville, dans un décor des plus agréables. Même si vous n'assistez qu'aux Vendredi-cinéma sous le chapiteau, pensez aux beaux souvenirs que vous créez pour vos enfants!

Et un dernier exemple : embellissez votre extérieur. Si chacun ajoutait une petite touche fleurie sur son parterre l'été, et des décorations illuminées l'hiver, imaginez la vue d'ensemble!

Voici quatre exemples, parmi beaucoup d'autres, où votre intervention individuelle a un impact majeur sur la collectivité. Alors la prochaine fois que vous vous sentirez impuissant devant une situation, recherchez les occasions de laisser votre marque, d'influencer les enjeux. De nos jours, il faut faire mieux et autrement, tous ensemble!

A word from the Mayor

Do you feel powerless at making things better in this world we live in? There are several ways you can contribute: open children's mind by helping them with homework or lessons, by taking them to the library, etc. Next, answer surveys: our recent survey on parks will help us adapt our parks to the needs of neighbouring residents. Another way you can help is by participating in our events: your presence increases the size of our community, and as you know there's strength in numbers! Last, if every home had a few flowers in the summer, a few Christmas lights in December, you could make your street as beautiful as a postcard. Let's do better differently, but all together!

Robert Coutu, Maire

SERVICES CITOYENS

- Une question à poser?
- Une plainte à formuler?
- Une demande de service à faire?
- Les services citoyens sont là pour vous!
- 514 905-2000
- servicescitoyens@montreal-est.ca
- Application Voilà!
- Réception du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville

Emploi d'été

La Ville de Montréal-Est procédera à l'embauche d'étudiants pour l'été 2017.

Ainsi, des étudiants seront embauchés pour combler les postes suivants : animateur en loisirs, étudiant en urbanisme, stagiaire en génie civil, agent de distribution – équipements motorisés (approvisionnement), agent de sensibilisation en environnement et aide-journalier.

Les candidats seront sélectionnés, en priorité, parmi les étudiants domiciliés à Montréal-Est inscrits, à temps plein, à l'université ou au cégep, dans les disciplines appropriées ainsi qu'au diplôme d'études professionnelles (D.E.S. complété). Les étudiants du secondaire seront considérés seulement si nos besoins l'exigent. Une preuve de résidence officielle et en vigueur sera exigée. De plus, ils devront avoir fréquenté ces institutions au cours de la session précédente et être inscrits à la session de l'automne 2017. Ils devront également être âgés de 16 ans avant le 1^{er} mai 2017. Les étudiants intéressés doivent s'inscrire, au plus tard le 10 mars 2017, 16 h 00, en complétant un formulaire de demande d'emploi, disponible à l'hôtel de ville, situé au 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est, **en y indiquant le poste convoité et en fournissant les documents requis.**

LICENCES DE CHIENS

Les licences de chiens sont disponibles à la réception de l'Hôtel de Ville au 5^e étage, au coût de 15 \$. Vous devrez présenter une preuve de résidence. En tant que propriétaire de l'animal, vous devez savoir que le fait de ne pas avoir de licence pour celui-ci constitue une infraction.



Votre compte de taxes foncières municipales 2017

Dates des versements

Premier versement : 1er mars 2017

Deuxième versement : 31 mai 2017

Allouer 7 jours ouvrables pour la réception de votre paiement par la poste et 3 jours ouvrables pour le paiement en ligne chez Desjardins, Banque Nationale du Canada et Banque Royale du Canada.

Votre compte peut être acquitté :

- Dans les caisses populaires Desjardins;
- À la Banque Nationale du Canada, à la Banque Royale du Canada;
- À l'Hôtel de Ville de Montréal-Est;
- Services en ligne : Desjardins, BNC et RBC;
- Par la poste au 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6.

Vous devez :

- Émettre votre chèque à l'attention de la Ville de Montréal-Est;
- Inscrire votre ou vos numéros de matricule (figurant sur vos talons de remise) au verso de votre chèque.

Aucun reçu ne sera émis, votre chèque étant preuve de paiement.

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Un programme de la Ville de Montréal-Est



Soulignez la naissance ou l'adoption de votre enfant par la plantation d'un arbre sur le domaine public, simplement en vous inscrivant. En participant au programme « Une naissance, un arbre », les parents perpétuent l'histoire de notre collectivité tout en favorisant la présentation et l'amélioration de notre environnement. Un formulaire d'inscription est disponible à l'hôtel de ville. Nous espérons que vous y participerez en grand nombre.



Rappel concernant le recyclage



Pour assurer le bon déroulement des collectes de recyclage, nous désirons vous rappeler que les matières hors des bacs ne seront pas ramassées. Seules les matières recyclables à l'intérieur du bac (celui-ci doit être complètement fermé) seront ramassées.

Nous vous remercions de votre collaboration.



INSCRIPTIONS POUR LA CHASSE AUX OEUFS DE PÂQUES

C'est le 8 avril prochain qu'aura lieu la Chasse aux œufs de Pâques au parc de l'Hôtel-de-Ville, de 13 h à 15 h. Les enfants de Montréal-Est âgés de 3 à 12 ans ont jusqu'au 24 mars pour s'inscrire.

Les formulaires seront disponibles dès le 15 février à l'Hôtel de Ville et au Centre récréatif Édouard-Rivet.

Ne tardez pas à inscrire vos enfants, les places sont limitées!

NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE : UNE QUESTION DE CIVISME

En période de déneigement, un règlement municipal stipule qu'il est interdit de pousser dans la rue la neige des terrains commerciaux, résidentiels et industriels, et que nul ne doit, y compris les entrepreneurs, utiliser la voie publique pour y déposer la neige.

Non seulement la Ville doit-elle déboursier de fortes sommes pour ramasser cette neige, mais les places de stationnement perdues créent un sérieux problème aux citoyens devant se garer dans la rue. La collaboration de tous, en particulier des entrepreneurs, commerces et industries, serait grandement appréciée.

STATIONNEMENT D'HIVER - RAPPEL

Afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement, nous vous rappelons que le **stationnement en diagonale est interdit en tout temps**. De plus, pour ne pas nuire au passage des autres véhicules, nous vous demandons de **stationner votre véhicule à une distance de 30 cm du trottoir**.



ABRIS D'HIVER

Les abris d'hiver **doivent être retirés au plus tard le 15 avril 2017**
Pour information: 514 905-2214



LE MONTRÉALESTOIS

Une production de la direction des communications, de la culture et de la communauté

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est interdite sans autorisation écrite préalable.

Réalisation : Francine McKenna, directrice

Collecte d'information et mise en page: Vincent Lanctôt et Christiane Brisebois

Ville de Montréal-Est, 11370, rue Notre-Dame, 5^e étage, Montréal-Est (Québec) H1B 2W6

Téléphone : 514 905-2000

Courriel : communications@montreal-est.ca